Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 61 (1925)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIme ANNÉE
N° 21.

14 NOVEMBRE
1925

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE : FÉLIX BÉGUIN : *Théorie et pratique* (fin). — ALBERT CHESSEX : *Henri Roorda.* — LES FAITS ET LES IDÉES : *Pour la paix ; L'école et la démocratie ; Pour l'étude des langues vivantes ; Une attaque virulente.* — *L'Annuaire.* — ERNEST BRIOD : *L'appréciation du travail scolaire.* — PARTIE PRATIQUE : SUGGESTIONS : *Composition française.* — *Examens d'admission à l'Ecole normale de Delémont en* 1925. — *Education sexuelle.* — S. THÉVENAZ : *Les Unions cadettes et leur exposition.* — JEANNE DE BELLERIVE : LA PETITE ÉCOLE : *Don, don, don.* — LES LIVRES.

THÉORIE ET PRATIQUE [1]

III

Existe-t-il des cas où la collaboration des psychologues et des gens d'école soit organisée déjà ? Oui, assurément. Je songe à la sélection des intelligences et des aptitudes. Ce n'est pas le moindre service que la psychologie nous ait rendu, de nous ramener à une juste appréciation sur la valeur du savoir scolaire. Aujourd'hui, cette conviction est entrée dans les esprits, que notre système exclusif d'examens sous sa forme actuelle, aboutit à un classement que la vie ratifie très diversement.

On a donc inventé les tests, épreuves tirées de toutes les circonstances et non pas seulement des livres, et qui se distinguent des questions d'examen en ce sens qu'elles ont été soigneusement étalonnées, les tests de Binet et Simon, sur quelques centaines d'élèves, ceux de Terman sur 2300. En 1917 pour classer rapidement et utiliser suivant leurs aptitudes le million de soldats nouvellement recrutés, c'est aux psychologues que les Américains s'adressèrent. Et juste à la même époque, comme on créait à Berlin des sections de gymnases et d'écoles réales, ouvertes aux élèves d'élite dans une scolarité abrégée, le triage fut confié à deux psychologues. Voici par exemple les tests qu'ils utilisèrent pour mesurer le pouvoir d'attention : Barrer les *a*, les *e* et les *n* d'un texte. — Trouver des noms d'objets familiers de deux syllabes ne contenant ni *c*, ni *a*, ni *n*. — Tout en exécutant mentalement des multiplications dont on écrit seulement les résultats, suivre une étude à haute voix et résumer ensuite par écrit l'histoire

[1] Voir *Educateur* des 17 et 31 octobre.

lue. — Après plusieurs heures d'examens exécuter à nouveau le test des lettres barrées. — La série se complétait de groupes d'épreuves sur la mémoire, l'invention, l'idéation, le jugement, l'observation. Il s'agissait de plusieurs milliers d'enfants de 10 à 13 ans.

Voilà donc la discrimination des aptitudes chez les enfants passant des mains de l'instituteur à celles du psychologue, du praticien au théoricien.

Les résultats ne parurent pas absolument satisfaisants. Certains élèves ayant franchi tous les tests se révélèrent médiocres à l'usage, si j'ose dire, d'autres, mal cotés à l'examen psychologique, fournirent plus tard la preuve de leurs capacités. Ainsi, ni le pédagogue avec ses examens scolaires, ni le psychologue avec ses tests, ne semblent en mesure de garantir le recrutement de l'élite. Mais peut-être que de leurs diagnostics conjugués la note juste allait jaillir.

Tant y a qu'on eut recours à des procédés de triage associant le personnel enseignant au psychologue. Les maîtres qui suivent l'enfant jour par jour feraient figurer en particulier dans leurs appréciations le caractère et les qualités de cœur que le test est impuissant à déceler. On s'arrêta à l'emploi d'un psychogramme détaillé qui accompagne l'élève à l'école et recueille, lors de leurs manifestations, les dominantes de sa vie mentale et morale. Les maîtres chargés de ce travail, on devait tout d'abord les introduire dans les finesses de l'observation psychologique, ce qui ne va pas sans un sérieux apprentissage. Mais l'Allemagne disposait justement d'un personnel de psychologues aguerris, tout désignés pour ce travail de diffusion, puisqu'en 1918, dans le seul laboratoire de psychologie de Hambourg, figurait un corps de 60 à 70 examinateurs et secrétaires d'examens, formés à la double habitude de la jeunesse et du maniement des méthodes psychopédagogiques.

Le psychogramme, qui doit être rempli pour tous les élèves paraissant doués de capacités exceptionnelles, est un document de grande étendue que vous trouverez reproduit dans la *Revue pédagogique* d'où ces renseignements sont extraits (N° d'août 1925). Voici par exemple le questionnaire relatif à la manière de travailler. Je l'abrège un peu.

A. L'enfant travaille-t-il généralement vite ou lentement en comparaison des élèves du même âge ?

B. Sa lenteur s'explique-t-elle par un soin particulier apporté

à la forme extérieure du travail, par un effort portant sur le fond même ou par une lourdeur naturelle ?

C. La rapidité du travail résulte-t-elle de ce que celui-ci est sommaire et superficiel, ou l'enfant travaille-t-il vite en raison de dons particuliers ?

D. La rapidité et la qualité du travail sont-elles régulières ou marquent-elles des oscillations ? Cette question, comme d'autres, est suivie à titre de commentaires de quelques réponses possibles, n'excluant d'ailleurs pas d'autres réponses : assez régulières, — toutes deux diminuent au milieu de la journée, après les leçons de gymnastique, de calcul ou autres, — toutes deux ont augmenté après les vacances, — oscillations irrégulières.

E. La conscience qu'il s'agit d'un travail d'épreuve influe-t-elle sur la façon de travailler de l'enfant et sur la qualité de son travail ?

F. L'enfant aborde-t-il de lui-même la solution de sujets difficiles, ou tend-il à recourir à une aide étrangère ? — Commentaires : Par exemple pendant la mise en train de rédactions, — lorsque l'enfant s'acquitte de commissions, — lorsque les données d'un devoir n'en laissent pas immédiatement apercevoir le véritable sujet.

Le questionnaire s'étend encore à la faculté d'adaptation, l'attention, la résistance à la fatigue, la capacité d'observation, la mémoire, l'imagination, la compréhension, l'expression verbale, la vie affective et volontaire, aux intérêts et talents particuliers.

Lorsqu'il s'agit ensuite de recruter les sujets de choix, destinés aux classes d'élèves avancés, le psychogramme est confronté avec les données recueillies par la méthode des tests, dont l'emploi est réservé aux psychologues, et avec celles des examens traditionnels. Le système me paraît supporter assez avantageusement la comparaison avec notre certificat d'études, notre examen d'Etat, notre bachot et même nos examens de concours.

Voilà comment praticiens et théoriciens, après quelques errements, se rapprochent et se rejoignent. Cet exemple nous servira de conclusion finale. Puisque l'on sait de reste que ce qui règne sur l'école ce n'est pas tant le règlement ni le programme... ni les directeurs, mais bien l'examen final, on peut croire que l'arrivée du test psychologique réveillerait, chez beaucoup d'entre nous, les velléités de réforme personnelle, qui sommeillent et se taisent, attendant une forme de contrôle dont elles puissent s'accommoder.

Félix BÉGUIN.

HENRI ROORDA

Henri Roorda est mort. Il n'était pas des nôtres. Il n'a jamais rien publié chez nous. Mais nous ne le laisserons pas s'en aller sans dire ici quelle haute, quelle profonde estime nous avions pour lui.

Le *Pédagogue n'aime pas les enfants*, qui fut son premier livre, avait fait quelque bruit dans notre Landerneau. On lui en a voulu. On a même été jusqu'à dire qu'il avait fait là une mauvaise action. C'était quelque peu ridicule, on l'a bien vu depuis ; on le voit surtout aujourd'hui, où un certain recul nous permet de juger plus sainement des choses.

Il avait osé ne pas nous prendre toujours au sérieux ! Il avait osé dénoncer nos étroitesses, secouer nos habitudes, bousculer nos routines !

Ayons la franchise de reconnaître aujourd'hui qu'il était bon, qu'il était nécessaire que quelqu'un eût le courage de s'attaquer à notre formalisme et de regarder d'un œil critique ce qui se passait derrière les façades imposantes de nos édifices scolaires. Roorda a fait circuler l'air à travers nos officines closes.

Toute sa vie il a lutté pour sauver l'école de l'enlisement dont la menacent ses programmes encombrés ; toute sa vie il a dénoncé — et avec quelle verve ! — le savoir inutile. L'école n'est pas faite pour gaver la mémoire : elle doit cultiver l'esprit, assouplir l'intelligence, éveiller les caractères, faire naître l'enthousiasme. Voilà l'idéal pour lequel Roorda a combattu pendant trente ans en chevalier sans peur et sans reproche.

Nous essayerons, dans notre prochain numéro, de publier quelques extraits de ses œuvres pédagogiques. Nous n'aurons pas beaucoup de place à leur consacrer. Il y en aura assez néanmoins pour montrer à ceux qui les ignoreraient — s'il en est parmi nous — la richesse, la lucidité, la profondeur de cette pensée.

Et puis, et il faut le dire très haut, Henri Roorda n'était pas de ces critiques qui ne savent que critiquer. L'enseignement, il le pratiquait lui-même. Avec quelle distinction, avec quelle efficacité, seuls ceux qui ont été ses élèves ou qui ont eu des enfants sous sa direction sont à même de s'en rendre compte.

Enfin et surtout, sous son masque d'humoriste, Roorda cherchait à cacher, sans y réussir toujours, son cœur bon, pitoyable aux souffrances humaines, sa sensibilité frémissante et sa révolte contre les injustices. Il a été un éducateur clairvoyant et courageux, un maître hors ligne, un écrivain original et délicat, un homme sensible et généreux.

ALBERT CHESSEX.

LES FAITS ET LES IDÉES

Pour la paix. — Le Département de l'Instruction publique du canton de Genève écrit au corps enseignant primaire : « Il n'y aura pas, cette année, de chants imposés. Dans le choix des chœurs, Mesdames les maîtresses et Messieurs les maîtres feront une place aux chants traditionnels, *en évitant les textes guerriers.* »

L'école et la démocratie. — Si l'on nous demandait à quoi l'on reconnaît qu'un gouvernement est démocratique de fait ou de nom seulement, nous répondrions sans hésiter : Observez-le dans ses rapports avec l'école ! La démocratie n'a pas peur de l'intelligence.

Maintenue dans l'ignorance par ses anciens maîtres, la Slovaquie manquait d'écoles. Le gouvernement de Prague vient d'y créer 66 *nouvelles écoles primaires*, qui seront fréquentées par 5000 enfants jusqu'ici abandonnés à l'analphabétisme.

Pour l'étude des langues vivantes. — Dans la *Revue pédagogique* d'août dernier, M. Ch. M. Garnier publie un article sur *L'acquisition des langues et la psychologie*, et conclut en ces termes : « Dans l'esprit, les langages s'organisent en systèmes indépendants, en ensembles autonomes, avec vocabulaire, phonétique et idiotismes nettement séparés... Physiquement, vocalement, mentalement, chaque langue possède une sorte de registre à part. Ce fait est capital... Il apporte une confirmation scientifique à la méthode directe... »

Mais M. Garnier connaît les déficits de la méthode directe pure. Il est donc nécessaire de faire une place à la langue maternelle.

Pour cela, dit-il, deux procédés sont en présence.

1° *Le procédé des coups de sonde.* Quand le maître qui emploie la méthode directe s'aperçoit qu'il n'est plus suivi par tous les élèves, il demande la traduction du mot, et s'il ne l'obtient pas, il la donne. Mais M. Garnier craint la multiplication abusive de ces coups de sonde et la confusion qui peut en résulter.

2° *Le procédé des intermèdes* qui consiste à découper une classe d'une heure en trois périodes d'un quart d'heure en langue étrangère, suivies chacune d'un intermède de cinq minutes en langue maternelle. Le procédé des intermèdes, dit l'auteur, sauvegarde le principe de la méthode directe. Il se conforme aux données de la psychologie, qui exige que l'esprit ne travaille pas dans deux langues à la fois, mais se maintienne dans le même registre.

Ces idées sont intéressantes, mais il y a loin de là à une méthodologie telle que *l'Etude et l'enseignement d'une langue vivante*, de M. Ernest Briod, œuvre capitale dans sa concision, et dont l'importance n'a pas échappé à la perspicacité du savant linguiste qu'est M. Pinloche.

Une attaque virulente. — Nos collègues de Bienne sont mécontents, paraît-il, de la *direction des écoles* de leur ville, organe récemment créé, dont ils contestent la nécessité.

Dans l'*Ecole bernoise*, « un régent » nous apporte l'écho de leurs doléances. En voici quelques extraits.

En supprimant sa direction des écoles, la ville de Bienne réaliserait une

économie de 25 000 fr. par an. (Directeur 12 000 fr. ; secrétariat, 10 000 fr. ; frais de bureau 600 fr. ; loyer 2500 fr.)

On affirmera que le travail fourni par la direction des écoles doit être fait ; que s'il n'est pas expédié par cet organe, il le sera par un autre office qui devra être payé aussi. A cela nous répondrons que Bienne possède depuis longtemps des écoles, voire de très bonnes écoles, et que la ville ne se paye le luxe d'une direction des écoles que depuis quatre ans environ. Nous mettons quiconque au défi de prouver que nos écoles ont réalisé, durant cette dernière période, un progrès dû à la direction des écoles, progrès qui n'aurait pas été réalisé automatiquement, par la seule force des choses. Loin de nous la pensée que le directeur des écoles ait occupé une sinécure. Bien au contraire, nous savons qu'il a manifesté une grande activité. Son secrétaire lui-même a été tellement occupé qu'on a dû lui adjoindre un aide de bureau...

Sait-on, dans le public, que tout le travail qui incombe à la direction des écoles était expédié autrefois, et de façon parfaite, par les gérants des collèges ? Sait-on que depuis que nous avons un directeur, la paperasse tend à augmenter tant il est vrai que, dans le monde artificiel, c'est l'organe qui crée la fonction ?

Et notre collègue de conclure en s'écriant : « De grâce, assez de bureaucratie, assez de paperasse, assez de circulaires et de règlements,... mais un peu plus de lumière ! »

L'ANNUAIRE

De tous côtés les livres viennent s'entasser sur notre table. D'autre part, l'*Educateur* ne paraît que vingt-quatre fois par an, ses numéros n'ont que seize pages et la place nous fait souvent cruellement défaut. Ainsi certains ouvrages dont il faudrait parler longuement se trouvent parfois réduits à quelques lignes. Il leur arrive même — rarement il est vrai — d'être tout à fait passés sous silence. C'est ainsi qu'après avoir longtemps différé l'article à consacrer à l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* de 1923, nous avons dû y renoncer. Mais nous espérons y revenir tôt ou tard à propos de l'étude de M. Ernest Savary sur les examens.

C'est donc de l'*Annuaire* de 1924 [1] que nous parlerons ici. Nous serons obligé d'insister sur certains articles, l'espace nous manquant pour parler de tous comme il le faudrait. Soulignons d'abord la valeur intrinsèque, la belle tenue et l'intérêt certain de la publication dirigée par M. Jules Savary.

M. Félix Béguin est bien connu de nos lecteurs, qui apprécient la clarté et la solidité de sa pensée, la vigueur et la concision de son style et ce secret qu'il a de parler des problèmes éducatifs en un langage dépouillé de tout jargon pédagogique.

On a dit souvent que les seuls résultats des recherches scientifiques laissaient les enfants indifférents, et que pour les intéresser il fallait leur faire revivre l'histoire des découvertes, parcourir les étapes successives de la conquête du savoir. M. Béguin ne se borne pas à le répéter, il nous en donne de

[1] Un volume in-8° de 286 pages, 6 fr. Payot et Cie.

saisissants exemples tirés de la géométrie, des sciences naturelles et de l'histoire. Arrêtons-nous à ces derniers.

Désireux de satisfaire la curiosité des hommes pour le passé, les premiers historiens ont répété sans souci de contrôle et sans préoccupation des sources, tout ce qu'ils ont pu recueillir. Cette période a son double chez l'enfant qui, à l'âge où la confiance naturelle au témoignage n'a pas encore été ébranlée, demande des histoires et y prend plaisir. Le premier enseignement consistera donc surtout en anecdotes, en légendes qui pourront ne contenir qu'un résidu de vérité.

A cette phase de naïve crédulité succède pour l'individu, comme a succédé pour l'humanité, celle qui exige un choix parmi les sources et un jugement sur les événements. On voit alors l'histoire tirer la leçon du passé, exalter la vertu, cultiver le patriotisme et fournir, sous une forme agréable, parce que littéraire, un cours de civisme et de morale. Ceci paraît convenir aux dernières classes de l'école primaire.

Plus tard, c'est l'histoire scientifique. M. Béguin montre l'importance qu'il y a à aborder chacun de ces trois genres d'histoire *au moment voulu*. Nous ne pouvons allonger davantage, mais nous croyons en avoir dit assez pour montrer l'intérêt de *Méthodes de la science et méthodes d'enseignement*.

On a publié tant d'hérésies sur le cinéma, que c'est un vrai soulagement de lire l'étude objective et approfondie de M. Ernest Savary sur *Le cinématographe et l'école*. Il y a des gens qui détestent le cinéma ; c'est leur affaire. Mais de quel droit, au nom de leur antipathie personnelle, condamnent-ils sans appel tout ce qui touche à l'art muet ?

Nous ne pouvons songer à suivre M. Savary dans tous les détails de son étude. Nous devrons nous en tenir à quelques points. Voici dès le début une vérité essentielle : « *Le cinéma peut devenir un instrument d'éducation de premier ordre.* » En voici d'autres : « Les projections lumineuses sont supérieures au cinéma toutes les fois que la *forme* est le point de valeur qui doit retenir l'attention ; si l'essentiel est le *mouvement*, le cinéma est bien supérieur à la projection fixe. — *Toutes les fois que la vue directe est possible, il ne faut jamais lui substituer l'image, pas même l'image animée.* — Le cinéma doit devenir l'auxiliaire de la leçon et accompagner le travail du maître d'une manière méthodique et régulière. Le cinéma ne remplira son vrai but que lorsque chaque classe aura son appareil. — Nous croyons que la question des projections animées dans l'enseignement ne pourra trouver une solution pratique que le jour où les cantons de la Suisse romande s'associeront pour créer à frais communs une « filmathèque » placée dans l'un de nos musées pédagogiques. Une somme de 5000 fr. par année, pendant 10 ans, permettrait d'organiser un service de prêt gratuit ou à des conditions très modestes. »

On prétend parfois que l'administration n'innove jamais, que son rôle se borne à enregistrer les progrès accomplis par l'initiative privée — quand elle ne lui sert pas d'éteignoir. Loin de moi l'idée de dénigrer l'initiative privée ou de surfaire le rôle de l'Etat, mais la justice nous force à reconnaître que l'administration n'est pas toujours passive. Sans sortir du canton de Vaud,

je citerai la rénovation radicale de l'enseignement du dessin qui s'est accomplie depuis une quinzaine d'années et qui est consécutive à la publication du *Guide méthodique* officiel.

Nous sommes actuellement à l'aube d'une rénovation analogue dans le domaine musical. Le Département de l'Instruction publique a désigné à cet effet, voici déjà plusieurs années, une commission spéciale, dont le premier travail a été la publication de *Chante jeunesse*, le beau recueil que notre ami Albert Rochat a présenté naguère aux lecteurs de l'*Educateur* [1]. Nous voudrions insister à ce propos sur la présence dans cette commission d'un musicien de la valeur de Gustave Doret. Trop souvent les hommes supérieurs ignorent l'école primaire, quand ils ne professent pas pour elle un dédain non dissimulé. Heureux les pays où il en est autrement ! Il est beau de voir un philosophe comme Guyau composer pour l'école primaire des livres de lecture, un grand poète comme Maurice Bouchor se vouer tout entier à l'éducation populaire.

C'est de l'œuvre de longue haleine entreprise par cette commission que nous parle avec chaleur M. Alexis Porchet, inspecteur de l'enseignement primaire, dans l'*Enseignement du chant dans le canton de Vaud*. A côté d'un captivant historique du sujet et des grandes lignes de la réforme en cours, nos collègues y trouveront de précieuses indications pratiques.

Notre article s'allonge et l'espace nous manque. Nous aimerions pouvoir parler encore des belles pages consacrées aux sourds-muets par M. le Dr Ernest Curchod et Mlle Marie Reymond : *Surdité précoce et langage* et l'*Education des sourds-muets dans le canton de Vaud ;* des curieux *Projets d'éducation publique pour la République helvétique* que publie le directeur de l'*Annuaire ;* des intéressants renseignements que nous donne M. Louis Henchoz sur les *Fournitures scolaires en Suisse allemande ;* de l'excellente et nécessaire mise au point de M. Jules Savary au sujet du *Rétablissement de l'examen pédagogique des recrues ;* du réconfortant tableau de la *Réforme scolaire en Autriche*, par M. Victor Fadrus, sans compter les *Chroniques scolaires des cantons romands*.

Nous devrons nous en tenir à cette énumération. Mais nous ne voulons pas poser la plume sans avoir rappelé le souvenir de celui qui fut l'initiateur de l'*Annuaire* et le président de sa Commission de rédaction, William Rosier. En des pages émues, M. Jules Savary résume la belle carrière de ce champion de l'école populaire, puis il conclut : « Le trait dominant de celui que nous pleurons, c'était un cœur large et généreux. Il avait une puissance extraordinaire de compréhension et de sympathie. » Tous ceux qui ont approché William Rosier souscriront sans réserve à ces paroles. ALB. C.

L'APPRÉCIATION DU TRAVAIL SCOLAIRE

L'étude de M. Ernest Briod sur l'*Ecole active et l'Enseignement secondaire* est si suggestive, que nous ne résistons pas au plaisir d'en citer une page encore. Si les deux premiers extraits que nous avons publiés (*Educateur* des 17 et 31 octobre) étaient une protestation contre les outrances de certains apôtres de l'école active, on se tromperait lourdement néanmoins en faisant de M. Briod un thuriféraire de l'école traditionnelle et bureaucratique ! (Nos lecteurs savent

[1] Numéro du 21 avril 1923.

du reste à quoi s'en tenir sur ce point.) On le verra par notre citation d'aujourd'hui ; on le verra mieux encore en lisant *in extenso* la belle étude de notre ami dans l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* (directeur M. Jules Savary) qui paraîtra prochainement chez Payot.

Il est naturel que le maître désire être toujours au clair sur l'état intellectuel de ses élèves ; c'est même très nécessaire. Qu'il prenne par devers lui toutes les notes qu'il lui plaît d'attribuer aux réponses ou aux travaux de ses élèves, c'est à quoi aucune personne raisonnable ne saurait trouver à redire. Ce qui est au contraire injustifiable au double point de vue intellectuel et moral, c'est que tous les travaux et toutes les interrogations prennent le caractère d'épreuves d'examens, avec la sanction d'une note communiquée à l'élève et à ses parents. Pourchassé de la sorte, l'enfant perd toute spontanéité ; sa joie au travail en est diminuée à tel point qu'il en vient à rechercher toujours le moindre effort, pourvu que la mauvaise note puisse être évitée, et la bonne note obtenue avec le moins de peine. Quand il travaille bien, c'est en vue de la note qu'il le fait ; le but apparent rejette dans l'ombre le but plus élevé du progrès intellectuel ; la joie du succès visible annihile celle de la découverte. Beaucoup d'enfants et d'adolescents trouvent, en effet, une joie factice à cette recherche du succès immédiat, avivée par les récompenses ou la crainte du blâme et des punitions ; *la nature de leur intérêt à l'étude en est modifiée dans son essence ;* l'« émotion » qui provoque l'action n'a plus rien de commun avec la noble curiosité qui engendre le besoin de trouver, de construire, d'apprendre ; elle agite au contraire des instincts inférieurs, où la vanité n'est point étrangère. Certes, le désir du succès extérieur est un des éléments constitutifs de la nature humaine ; il est naturel à l'homme de rechercher l'approbation d'autrui ; méconnaître complètement cet instinct, ce serait se priver d'un mobile qui a son importance dans la vie. Mais il ne doit intervenir qu'en second lieu, comme un adjuvant occasionnel et non comme le mobile ordinaire de l'accomplissement du devoir.

On ne s'étonnera pas de la condamnation des notes professée par les apôtres les plus convaincus de l'école active ! Dans la forme où elles sont utilisées aujourd'hui, elles sont incontestablement l'obstacle le plus redoutable à toute transformation de l'école traditionnelle en vue du travail désintéressé, de l'esprit d'entr'aide et du développement de l'instinct de solidarité. L'atmosphère même que l'abus des notes crée à l'école est la négation de cet esprit ; elle est nocive au plus haut point, parce qu'elle incite à la tromperie...

Et pourtant... qui contestera que les notes ne soient, pour les maîtres, les parents, les autorités et les élèves eux-mêmes, un renseignement précieux par les comparaisons qu'elles permettent ? Grave dilemme, en vérité ! Il n'est pourtant pas insoluble pour qui ne refuse pas de faire la part des réalités et ne veut pas chevaucher l'absolu. Il faut en effet distinguer deux sortes de travaux scolaires : ceux qui mènent au savoir, et ceux qui contrôlent le savoir acquis. Au cours des premiers de ces travaux, de beaucoup les plus nombreux, il est inutile et dangereux d'attribuer des notes : il faut alors que l'élève n'ait aucun intérêt à voiler son ignorance, à cacher ses déficits de mémoire ou son manque de compréhension. Il faut qu'il n'éprouve aucune fausse honte à se montrer tel qu'il est ; la discussion de ses fautes l'éclairera sur ses lacunes ; il ne cherchera pas à les

dissimuler, puisqu'il sait qu'on ne lui en fera pas un grief et qu'on veut l'aider à les combler. Lorsque, par contre, le maître sera en droit d'attendre que ces lacunes aient été comblées dans la mesure du possible, interviendra l'interrogation orale ou le travail écrit de contrôle, strictement exécuté sous surveillance, qui comportera l'attribution d'une note communiquée à l'élève et — si l'on y tient — aux parents. ERNEST BRIOD.

SUGGESTIONS

COMPOSITION FRANÇAISE

N'escamotons pas la correction collective des compositions. — C'est en écrivant que nos élèves apprennent à écrire et il faut faire le plus de compositions possible. C'est entendu. Loin de nous l'idée de donner en exemple les maîtres qui s'en tiennent à une ou deux rédactions par trimestre. Mais il ne faut pas tomber de l'autre côté de la selle. On m'a parlé récemment d'un directeur d'école qui voudrait exiger deux compositions par semaine ! Où prendre alors le temps de la correction collective, aussi nécessaire au progrès de l'élève que la rédaction elle-même ? C'est donc avec plaisir que nous avons trouvé les lignes suivantes sous la plume de M. Louis Lavanchy, professeur au Collège de Vevey, connu pour les résultats remarquables qu'il obtient de ses élèves : « Ainsi, chacun a révélé un peu de lui-même. Plus ou moins adroitement, plus ou moins puissamment, plus ou moins finement. Que plusieurs s'en soient assez mal tirés, qu'importe, *si la correction les instruit des raisons de leur échec.* » (Cité par Ernest BRIOD. *L'Ecole active et l'Enseignement secondaire*, p. 58.)

Ne nous substituons pas à l'enfant. — On s'imagine trop volontiers que les enfants n'ont pas d'idées personnelles. Ce serait, croit-on, perdre son temps que de vouloir leur faire exprimer ce qu'ils pensent et ce qu'ils sentent. Il vaut bien mieux, durant les quelques années qu'ils passent à l'école, se hâter de leur faire entrer dans la tête nos propres idées d'hommes sages et expérimentés ou celles que nous puisons dans les livres. De cette erreur initiale de psychologie découlent quelques-uns des plus gros défauts de notre pratique pédagogique : le verbalisme, les enseignements prématurés et, en français, la substitution fréquente de la personnalité du maître à celle de l'élève. Cette substitution consiste tantôt à développer d'avance, entièrement, le sujet à traiter, tantôt à ne fournir que les idées essentielles et le plan. Les devoirs terminés, on les corrige. Et si quelque original s'est permis d'avoir sur un point particulier une opinion hétérodoxe, à grands traits d'encre rouge on lui rappelle, avec une impatience aggravée parfois d'ironie ou de brusquerie, ce qu'il devait penser ou écrire pour mériter notre approbation. (L. LETERRIER. *Revue pédagogique*, juillet 1925.)

Voici, d'autre part, ce qu'écrivait dans l'*Education* de mars 1923, un instituteur de la banlieue parisienne, M. Baucomont : C'est en 1911 que j'eus l'idée de laisser aux enfants la liberté d'exprimer leurs sentiments et leurs pensées dans leurs rédactions. Les premiers résultats m'enchantèrent. Je persévérai dans ce sens.

Nous ne traitons, qu'un sujet par semaine, choisi par les enfants parmi tout ce qui peut les intéresser. Le sujet est décidé le samedi pour être traité le lundi avec les matériaux que les enfants ont pu glaner le dimanche.

La rédaction se fait en classe. Il est loisible aux élèves d'échanger leurs idées, leurs impressions avec leurs camarades. Ils font d'abord un brouillon et recopient leur travail dans leur cahier sans que j'intervienne autrement que pour leur fournir des renseignements orthographiques.

Ne faisons pas rédiger « de chic ». — Aux « journées éducatives » de Lausanne de l'année dernière, Mlle Marguerite Evard a parlé de la formation du sentiment maternel par l'observation régulière et prolongée d'un bébé. Cette discipline de l'observation précise a une valeur éducative générale. La composition française est l'une des branches scolaires qui en bénéficient le plus. Mlle Evard en a donné des exemples frappants. On arrive ainsi à une vérité, à une exactitude étonnantes. Les traits charmants se pressent sous la plume des jeunes observatrices.

La contre-épreuve, Mlle Evard l'a trouvée dans ce sujet d'examen : *Un bel enfant.* Travaillant de chic, entassant les clichés, les élèves ont campé de petits anges à la Raphaël. Elles ont souvent sombré dans le ridicule.

Faisons donc observer, encore et toujours.

Concours de composition de la Semaine suisse. — On nous demande d'attirer l'attention de nos collègues sur la circulaire qu'ils viennent de recevoir concernant ce concours, dont le sujet sera cette parole du président Welti : « Souvenons-nous que dans un Etat libre il n'y a pas pour les citoyens de droits sans devoirs. »

EXAMENS D'ADMISSION A L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DU JURA EN 1925, A DELÉMONT

Composition.

Souvenirs et impressions de ma vie d'écolière.

Orthographe.

Les Brandons.

La manifestation des Brandons est évidemment un des derniers vestiges de la fête printanière que célébraient nos aïeux, les Celtes, en l'honneur du soleil. Cette cérémonie populaire a conservé, dans une partie de notre pays, un prestige et un entrain caractéristiques. Voici, partiellement modifiée, la description qu'en a donnée un de nos écrivains jurassiens.

Entre villages, l'émulation est ardente et c'est à qui aura les feux de joie les plus resplendissants. Dès la veille de la solennité, les jeunes gens ont organisé dans la forêt une coupe de ramée de sapin et recueilli, de maison en maison, bûches, fagots, brassées de bois sec. Ces matériaux ainsi réquisitionnés sont transportés sur la place de fête, et élevés en pyramide autour d'un sapin planté en terre.

Entre temps, dans la maison close, la ménagère n'est pas restée inoccupée. La main à la pâte, elle a développé tous ses talents culinaires : les beignets traditionnels ont surgi comme par enchantement de la poêle crépitante et

forment sur la table des piles dorées répandant, jusqu'en dehors du logis, des odeurs appétissantes.

Quand la nuit commence à brunir les campagnes, tout le village est sur pied ; jeunes et vieux s'acheminent gaiement vers le feu, munis de flambeaux savamment préparés. Soudain, un point lumineux jaillit du bûcher. La flamme pétille joyeusement, saluée par les clameurs et les cris de joie. Avivée par l'âpre souffle du soir, elle monte avec un bruissement impétueux et cerne peu à peu la pile de branchages, d'où s'échappe une fumée pailletée de myriades d'étincelles. Autour du foyer, les flambeaux se sont allumés. C'est une éclosion de lueurs qui surgissent dans l'atmosphère, piquent l'obscurité de leur scintillement, décrivent d'innombrables roues de feu et projettent de bizarres silhouettes. Aussi loin qu'embrassent les regards, partout de vives clartés resplendissent, empourprant l'horizon et jetant leurs reflets rutilants sur les bois et les ravins d'alentour. Pas de village, pas de hameau, pas de ferme isolée même qui n'ait son flamboiement. Tableau grandiose et fantastique, qui frappe d'étonnement ceux qui en sont les témoins et les reporte, par la pensée, vers les mystérieuses solennités païennes auxquelles remonte son origine.

Ponctuation facultative. — Echelle des notes : 0 à 2 ½ f. = 1 ; 3 à 5 f. = 1 ½ ; 5 ½ à 7 ½ f. = 2 ; 8 à 10 f. = 2 ½, etc.

Arithmétique.

1. Un réservoir mesurant 1,20 m. de long, 1 m. de large et 85 cm. de haut est rempli aux 4/5. On en retire 50 seaux de 12,5 l. chacun. Quelle est la quantité d'eau qui reste dans le réservoir ? Réponse : 191 l.

2. Quelle serait la longueur d'un tissu que l'on pourrait faire avec 108,8 kg. de laine en donnant 80 cm. de large, sachant que 34 kg. de la même laine donnent 25 m. de tissu de 0,60 m. de large ? Réponse : 60 m.

3. Un marchand a acheté 2 pièces d'étoffe pour 1800 fr. Il en a revendu 24 m. pour 406 fr. 80 et a gagné ainsi 1 fr. 95 par mètre. Quelle était la longueur de chaque pièce si l'une était deux fois plus longue que l'autre ? Réponses : 40 m. et 80 m.

4. Une personne place les 3/5 de son capital à 4 ½ % du 1er janvier au 15 septembre, ce qui lui rapporte un intérêt de 344 fr. 25. Trouver le revenu total de cette personne (année commerciale). Réponse : 810 fr.

5. Quel est le plus petit nombre qu'on puisse diviser sans reste par chacun des chiffres significatifs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ? Réponse : 2520.

6. Résoudre l'expression fractionnaire suivante : $\dfrac{8\,{}^{1}/_{3}\,.\,{}^{3}/_{11}\,.\,1\,{}^{16}/_{25}\,.\,{}^{11}/_{41}}{3/4 + 2/5 - 13/20}$ Réponse : 2.

Géographie.

1. Quels sont les cantons auxquels le Rhin sert de frontière naturelle ? (Faire un dessin).

2. Voyage de Bienne à Bâle par Moutier-Delémont.

3. Quelle ville, en Suisse, aimeriez-vous habiter ? Pourquoi ?

4. Comparer le canton d'Uri à celui de Genève.

5. Utilité des pluies, des neiges éternelles, des glaciers.

6. Citez tous les cantons qui appartiennent au bassin de l'Aar.

7. Que savez-vous de la foire suisse d'échantillons de Bâle, de la Semaine suisse ?

8. Citez les principaux pays produisant du coton, de la canne à sucre, de l'or, du diamant.

(*Communiqué par* M. J. MERTENAT.)

EDUCATION SEXUELLE

La ligue britannique contre les maladies vénériennes a fait une enquête sur l'éducation sexuelle auprès de nombreux parents et éducateurs. La très grande majorité des réponses aboutit aux conclusions suivantes :

1. Cette éducation incombe aux parents, de préférence à la mère.

2. Les parents esquivent souvent ce devoir et quand ils voudraient le remplir, ils ne se sentent pas compétents. L'école doit donc venir à la rescousse.

3. A l'école, cette éducation doit être donnée individuellement et non en classe.

4. Les opinions varient beaucoup sur l'âge auquel l'initiation sexuelle doit être donnée, chaque cas devant être considéré à part. On peut cependant poser en principe que les enfants doivent être renseignés sur les lois de la vie, avant qu'ils risquent de les apprendre d'une manière déplorable par leurs camarades. Par conséquent, les enfants de milieux populaires et de centres populeux devraient être éclairés aussitôt que possible. Les parents avisés instruiront graduellement leurs enfants, dès l'âge le plus tendre, en s'inspirant des exemples de la nature (plantes, animaux, etc.).

5. Tous les garçons devraient être éclairés avant d'arriver à l'école primaire.

6. Les éducateurs et les parents devraient être invités à suivre des conférences où on leur montrerait comment instruire les enfants dans ce domaine.

7. La pédagogie sexuelle devrait figurer au programme des Ecoles normales, tant pour renseigner les normaliens eux-mêmes que pour les mettre à même d'instruire plus tard les enfants.

LES UNIONS CADETTES ET LEUR EXPOSITION

Beaucoup d'entre nous connaissent le mouvement des Unions cadettes qui sont, en Suisse, la branche cadette des Unions chrétiennes ; la première a été fondée à Bienne, il y a cinquante ans. Simultanément, des mouvements similaires se sont dessinés en Amérique, en Grande-Bretagne et en France. Les promoteurs de cette œuvre travaillent à la réalisation d'un grand idéal moral et religieux parmi notre jeunesse ; ils mettent leurs préoccupations immédiates au service du jeune garçon, de l'Eglise et de la famille.

Ce mouvement social a toute une organisation : les chefs ou instructeurs ont une grande part des responsabilités et groupent des « patrouilles » de 8 à 10 garçons, âgés de 12 à 16 ans. Séparément, ces « familles » se réunissent, une ou plusieurs fois par semaine, dans un local ou en plein air, soit pour en-

tendre des causeries, s'inspirer de la vie des grands hommes qui ont illustré l'humanité, avoir des entretiens gais, fraternels, s'initier à des travaux manuels d'une grande diversité, soit pour étudier la nature et ses multiples manifestations ou s'adonner au sport, à la culture physique si indispensables. L'instructeur n'est pas forcément un intellectuel ou un pédagogue de profession ; s'il donne le meilleur de sa personnalité, de ses forces jeunes, s'il aime profondément sa patrouille, a le désir ardent d'être utile à ses garçons, il ne travaille pas en vain ; les livres sont là pour parfaire une instruction insuffisante ; il puise les lectures, les éléments nécessaires à une causerie, dans des ouvrages mis à sa disposition. « Au temps des martyrs et des croisés », « Quand on chantait les psaumes » complètent ses connaissances en histoire de l'Eglise ; différentes sources lui sont indispensables pour l'étude de l'histoire missionnaire, des sujets littéraires et scientifiques. Le journal des Unions cadettes intitulé « A toutes voiles » donne aux chefs et à chaque groupement, par des articles de choix, des suggestions infinies ; il contient également tous les renseignements nécessaires à la confection de nombreux objets.

Le Conseil des Unions cadettes, rouage utile à cette organisation, partage les préoccupations des instructeurs, attise leur énergie, contribue au renouvellement de leur champ d'activité et s'efforce d'aplanir les difficultés matérielles.

Pour faire connaître les Unions cadettes et leur valeur éducative, une petite exposition circulante a été organisée ; elle a passé successivement à Corcelles, à Saint-Blaise et continue actuellement son voyage, par petites étapes, dans le Jura bernois. Elle est surtout la démonstration d'une méthode de travail ; on constate aussi l'application des principes de l'école active à l'examen de tous ces objets exposés qui sont à la fois l'œuvre des instructeurs et des cadets : l'expression et le mouvement des dessins à la plume dénotent la présence d'un talent incontestable ; ce sont les originaux des illustrations artistiques parues dans « A toutes voiles ». Parmi le découpage et le modelage, une scène reconstituée de Moïse sauvé des eaux, un village nègre, une station missionnaire, etc., ont comblé intelligemment bien des moments de loisir. Les Unions cadettes pourraient créer tout un matériel intuitif qui serait sans aucun doute accueilli avec enthousiasme par les pasteurs et les moniteurs d'écoles du dimanche pour l'illustration de leurs leçons. Elles travailleraient ainsi à leur propre développement tout en servant l'Eglise. Le fini de la sculpture sur bois indique beaucoup de persévérance, d'adresse, de minutie, et la menuiserie étonne par sa précision. Un groupe du Val-de-Ruz a façonné même les tables et les bancs de son local. Dans l'exécution de ces travaux manuels, on tend au rendement maximum avec un minimum de frais et d'outils ; le couteau de poche rudimentaire est souvent le seul instrument de travail. Aussi, l'ingéniosité frappe un peu partout : un appareil photographique en carton (sans objectif !) a tiré d'excellents portraits. Au moyen de volumes usagés recueillis dans 2500 ménages, 1500 livres ont pu être distribués aux bibliothèques de cinq sociétés religieuses et de six hôpitaux. De jolis albums-vues des Alpes, collections d'images illustrées, obtenus par l'utilisation d'un ma-

tériel sans valeur, ont été donnés à des asiles de vieillards. On le constate, le côté moral, altruiste de l'œuvre est nettement défini, accentué. A Noël, les cadets reçoivent en général un mot d'ordre incisif, imagé, qui les engage à s'attacher fortement au bien ; ils considèrent cette devise comme une véritable règle de vie.

On pourrait objecter à ceux qui vouent leur temps et leurs forces aux Unions cadettes que cette institution, comme tant d'autres, éloigne l'enfant de ses devoirs de famille. Bien au contraire : dans un camp, les cadets s'appliquent à certains besognes domestiques, modestes obligations qui leur deviennent naturelles ; pendant leurs séances, ils apprennent la réparation d'objets très simples, usuels ; enfin, ils créent, exercent leur faculté imaginative. Dans cette ambiance, le jeune garçon contractera donc de bonnes habitudes. qu'il transposera dans le domaine familial.

S. Thévenaz.

LA PETITE ÉCOLE

DON DON DON

— Don don don leu leu leu... Tierce mineure dont Diki est enchanté.

— Diki, tais-toi un instant ; nous chanterons tous ensemble tout à l'heure. Tu nous déranges.

— Don don don leu leu leu...

— Diki, construis une écurie pour la petite vache brune que je t'ai donnée ; c'est la nuit, elle a froid.

— Don don don leu leu leu...

La voix perçante de Diki est intarissable comme cette pluie qui lave la haie rouge, noircit la route, fonce et avive tout de sa précision triste.

— Don don don leu leu leu...

Accents mornes, mélopée insistante.

— Diki, la vache dort, chante moins fort pour la laisser dormir.

— Don don don... non maîtresse, e' dort pas la vache, e' rigole. Don don don leu leu leu...

— Diki, regarde, je fais un dessin au tableau et écoute l'histoire...

— Leu leu leu : e' rigole la petite vache : Don don don moû moû moû.

— Si Diki est un peu plus tranquille, je lui prêterai la belle poupée verte.

— Don don don... la va-a-a-che el'veut pa-a-a-as la pou-ou-pée verte, chante Diki, toujours sur la même tierce mineure...

Alors la maîtresse a pris Diki par la main et l'a mis au coin.

Dans le coin clair de la fenêtre d'où l'on voit les moineaux sauter sur le mur arrondi et, plus loin, sous l'averse, le papa de Hansi racler les troncs des pommiers qu'il badigeonne ensuite de goudron.

Dans le coin clair où il y a le manteau rose d'Hélène et son petit sac en toile cirée noire et bleue.

Dans le coin clair où il y a le long cordon gris du store...

Oh ! Diki n'est pas entièrement rassuré ; la main qui a empoigné la sienne est un peu en colère ; mais elle ne fait tout de même pas mal...

— Diki, dit la voix solennelle, qui part de haut, — au fait, c'est dommage qu'elle passe si haut par-dessus la tête de Diki.

— Diki, je suis très mécontente.

La tête bossuée et rasée se lève et les petits yeux regardent avec un intérêt purement scientifique le regard descendu sur eux.

— Je suis si fâchée que je te punis.

« Fâchée » et « punis » sont accentués d'une manière comique, car Diki a un sourire muet à leur passage.

— Je te mets au coin pour que cela te fasse du chagrin...

Oh ! madame ne voulait pas dire précisément cela... C'est cette petite tête comiquement désarticulée qui a troublé le bel équilibre du discours.

Non, madame est étonnée d'avoir prononcé une chose pareille. C'est évidemment plus grave de souhaiter le chagrin à un être aussi innocent que de chanter don don don leu leu leu quand on a l'âge de Diki.

Aussi clôt-elle, confuse et brusque :

— Tu as désobéi. Je te mets au coin. N'en bouge pas.

Et elle retourne à son tableau noir.

Qu'il est sage Diki ! Il ne chante plus. Il joue au cheval avec la corde du store et à « coucou » derrière le manteau rose.

Mais la corde est fixée à la paroi et le manteau rose s'est tout enroulé sur lui-même, il ne cache plus rien. Aussi, Diki, se décide-t-il à quitter cet endroit qui a perdu ses charmes. Il s'avance résolument dans la petite classe. Il tiraille la jupe noire de la maîtresse et, d'une voix décidée, prononce une formule de réconciliation.

— Viens que je t'embrasse, maîtresse : main'nant que tu es gentille, je te pardonne !

JEANNE DE BELLERIVE.

LES LIVRES

Chants de Noël. — La Commission intereccléslastique de chants religieux publie un fascicule de six chœurs mixtes (25 cent.) et un autre de cinq chœurs d'enfants (5 cent.). L. Barblan, pasteur, rue J.-L. de Bons, 2, Lausanne.

La **Revue annuelle d'hygiène sociale et morale**, organe du Cartel romand H. S. M., renferme un article de M. Frédéric Gilliard sur : *La place du logement dans la ville*, une *Chronique* et des renseignements pleins d'intérêt.

Dr H. BERSOT. **L'Hygiène mentale de l'adolescente.** (Secrétariat romand H. S. M., Lausanne, Grand-Pont, 2). Le *Bulletin* S. P. R. du 26 septembre dernier a parlé de cette excellente brochure. Nous y renvoyons nos lecteurs.

Le numéro d'octobre de l'intéressante revue de **Pro Juventute** publie toute une série d'amusants croquis des principaux participants au Congrès de l'Enfant (Genève 1925).

Noël d'Orient. Jolie brochure illustrée, 25 cent. Secrétariat de la Mission suisse aux Indes, rue de Bourg, 35, Lausanne.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

Anthologie scolaire

(LECTURES FRANÇAISES)

PAR

L. DUPRAZ et E. BONJOUR

IVe édition. — 560 pages. Prix Fr. **4.50.**

Cet ouvrage a été *adopté* pour l'enseignement secondaire par les Départements de l'Instruction publique des cantons de *Vaud* et de *Genève* et *recommandé* par les Départements de l'Instruction publique des cantons de *Neuchâtel* et du *Tessin*. Il est en usage dans un grand nombre de classes de ces cantons et de la Suisse allemande et dans beaucoup d'instituts et de pensionnats.

L'*Anthologie scolaire* est divisée en 10 parties, qui sont :

Contes, Légendes et Apologues. — Récits. — L'histoire et les moeurs. — Lettres. — Autour du monde. — La nature. — Morale et éducation. — Etudes littéraires. — Poésies. — Théâtre.

On trouve dans chacun de ces chapitres des extraits, *choisis avec tact et avec goût*, des meilleurs écrivains français, comme aussi de nos auteurs nationaux les plus connus, prose et vers, d'une lecture variée et à la portée des jeunes gens auxquels ils s'adressent.

Des notices biographiques, succinctes, mais nourries de faits, fournissent d'utiles renseignements qui dispensent, pour une lecture courante, de recourir aux dictionnaires spéciaux.

La faveur avec laquelle le corps enseignant suisse a accueilli l'*Anthologie scolaire* est la meilleure preuve de la valeur instructive et morale de cet ouvrage.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE

Voici, recueillie par MM. L. Dupraz et E. Bonjour, avec la collaboration de M. Henri Mercier, une aimable et très vivante Anthologie scolaire, *choix de lectures françaises, destinées aux écoles secondaires et écoles primaires supérieures On ne peut qu'admirer l'étendue des lectures et la dextérité de main qu'il leur a fallu pour trouver une pareille quantité de morceaux d'une page ou deux qui fassent un tout. D'une manière générale, le choix de ces morceaux est heureux, judicieusement approprié à l'âge des destinataires et à leurs besoins intellectuels. Il fait honneur au sens littéraire et au tact pédagogique des auteurs qui ne craignent pas d'instruire en amusant. Ce qui m'a plu infiniment dans ce recueil, et ce dont il faut vivement louer MM. Bonjour et Dupraz, c'est la très grande place faite libéralement aux écrivains suisses romands, anciens et modernes, voire même aux littérateurs vivants...*

(Semaine littéraire.) GASPARD VALLETTE.

On sent très bien que les auteurs du recueil ont voulu faire œuvre d'éducateurs avant tout, et former à la fois les sens, l'esprit et le cœur de leurs jeunes lecteurs. Les habituer à voir, à sentir, à penser, à parler, en même temps que leur apprendre à sympathiser avec les êtres, sans niaise sensiblerie, voilà en somme la belle tâche que pourra accomplir ce petit recueil, grâce au choix délicat et habile des pièces qui sont bien à la portée d'adolescents... Voilà donc un excellent livre de lecture qui réalise un progrès incontestable sur les précédents.

(L'Educateur.)

FRANK GRANDJEAN, professeur au Gymnase de Genève.

Nous félicitons les auteurs et recommandons pour nos écoles et nos bibliothèques populaires et scolaires cette nouvelle Anthologie.

(Bulletin mensuel du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.)

Nous avons parcouru cet ouvrage avec plaisir. Le choix des morceaux est judicieux. Une place est faite aux auteurs romands. C'est un livre à recommander. (L'Essor.)

L'Anthologie scolaire *nous paraît être ce qu'on a fait de mieux jusqu'à maintenant comme livre de lecture en tant qu'ouvrage d'instruction et d'enseignement.*

T. ROUFFY, professeur à l'Ecole cantonale de commerce de Lausanne.

PRODUCTEURS, FONCTIONNAIRES
OUVRIERS, ARTISANS

ASSUREZ VOTRE

indépendance sociale
et économique

en étant tous, sans exception, des membres modèles des

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES
DE CONSOMMATION

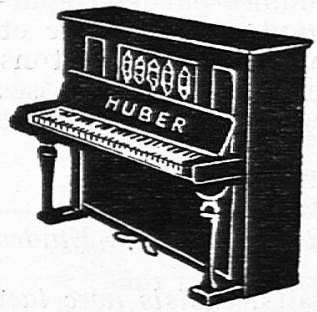

Maison Huber
Bourg 29 au 1er LAUSANNE
GRAND CHOIX. — ECHANGE. DEVIS GRATUITS
Réparations et accordages extra-soignés.
Transports par Auto-camion spécial

TÉLÉPHONE { 93.74, magasin
29.29, appartement.

Ancienne maison du pays. 13

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Educateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS
RUE PICHARD 3 LAUSANNE

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.

XIme ANNÉE — N° 22. LAUSANNE, 28 novembre 1925.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Chemin Sautter, 14
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne. H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
J. MERTENAT, Delémont. R. DOTTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE

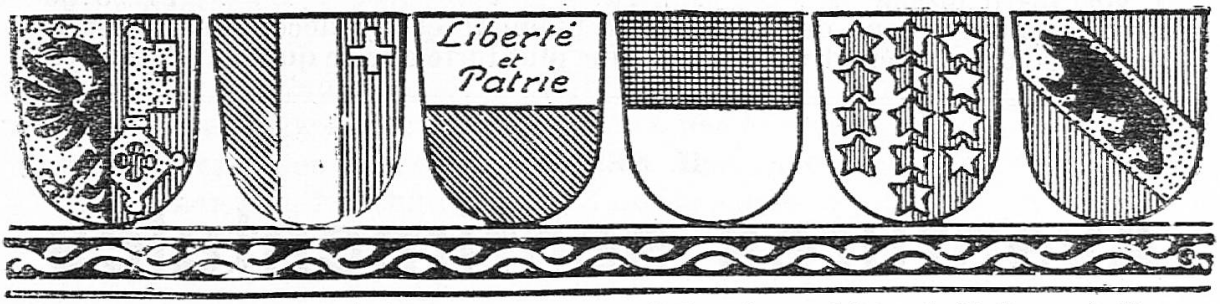

ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.
rance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
nande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS :

E. CUCHET-ALBARET

Heureux qui voit les dieux

POÈMES

1 vol. in-16 broché . . . . . Fr. 3.50
Délicates pensées et vers harmonieux d'un auteur romand fort apprécié.

J. DESCOULLAYES et J. SCHNETZLER

Un soir, ensemble

POÈMES

1 vol. in-16 broché . . . . . Fr. 3.—
Ce sont les essais poétiques de deux jeunes auteurs vaudois ; l'un est plus idyllique, l'autre tente de se montrer plus réaliste.

Y. PITROIS

Ombres de femmes

1 vol. in-16 broché . . . . . Fr. 3.50
Admirables vies de femmes généreuses et dévouées jusqu'au sacrifice.

C. C. RIVIER

L'Athée

1 vol. in-16 broché . . . . . Fr. 3.50
Dans le mouvement de la vie, dans l'amour et les déceptions, c'est la recherche du mystère divin par une âme plus forte que ce qui veut l'étouffer.

H. SENSINE

Aventures sentimentales

1 vol. in-16 broché . . . . . Fr. 3.50
« La psychologie de l'amour restera toujours le grand attrait des âmes que séduit le vie sentimentale. »